

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



N° 209 Octobre 2013

Déclarations du groupe CGT au CESER

lors de la séance plénière des 23 et 24 octobre 2013



Editorial 2

Déclarations du groupe CGT au CESER lors de la séance plénière des 23 et 24 octobre 2013

- La conjoncture 3
- CPER 2014 / 2020 5
- L'économie touristique en Midi-Pyrénées 6
- Pour une contribution de Midi-Pyrénées à la transition énergétique..... 8
- De la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion. Quels chemins vers l'inclusion ?... 11
- Transport et logistique : un défi pour Midi-Pyrénées 13

Octobre 2013, fin de mandature et début d'une nouvelle. Pour la première fois, la représentativité des organisations syndicales selon la loi de 2008 est appliquée pour attribuer les sièges du collège salariés du CESER*. La CGT en Midi-Pyrénées est confortée par les urnes, tant dans le secteur privé que le secteur public, comme première organisation syndicale dans la région... Largement! Cette première place nous donne des droits, mais aussi des devoirs. Au moment où les pertes de repères sociaux, sociétaux se font de plus en plus prégnants dans nos vies; au moment où la valeur du travail devient de plus en plus floue dans l'esprit de beaucoup de nos compatriotes, voire de nos gouvernants¹, notre organisation se doit de garder le cap, que ce soit au plan international, national ou local. En ce qui concerne Midi-Pyrénées, les camarades mandatés au CESER gardent à l'esprit dans leurs réflexions et dans leur action le mot d'ordre que nous nous sommes choisis: **Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées.** Nous étions 13 camarades mandatés au Conseil économique, les urnes ont rendu leur verdict et ont prolongé cette représentation pour les 6 ans à venir. A nous de mettre à profit cette période pour devenir encore plus représentatifs en région, en gagnant la confiance des travailleurs dans tous les secteurs, tous les bassins d'emploi, dans tous nos territoires. Nous serons alors encore plus forts et encore plus reconnus pour porter les revendications et les aspirations de toutes et tous dans tous les lieux de concertation et de dialogue social. Vous trouverez dans les pages qui suivent les dernières interventions du groupe CGT au cours de la dernière séance plénière qui s'est déroulée les 23 et 24 octobre 2013.



Qu'il me soit permis ici de remercier chaleureusement toutes et tous les mandaté(e)s, celles et ceux qui restent, bien sûr, mais aussi et surtout celles et ceux qui nous quittent.

Avec sa nouvelle délégation, la CGT Midi-Pyrénées saura occuper sa place, toute sa place, dans la nouvelle assemblée du CESER de Midi-Pyrénées au cours des 6 prochaines années.

Jacky GAILLAC,
animateur du groupe CGT au CESER de Midi-Pyrénées



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 209 • Octobre 2013
N° d'inscription à la CP 0216505720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crpm@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

informations

(1) voir par exemple l'affaire des 5 de Roanne, où des syndicalistes sont considérés par la justice comme des délinquants ou même des criminels pour avoir refusé de se soumettre à des prélèvements ADN.

* CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional



La Conjoncture

« Tout d'abord, je dirais quelques mots sur la méthode. Cette contribution a bien failli ne pas voir le jour, certains avaient des velléités pour passer sous silence certaines réalités dérangeantes pour nos dirigeants. De plus, faire une simple note en disant que la parole sera donnée en séance plénière, oui mais alors pas seulement 4 minutes ! L'exercice est tout bonnement impossible et même si nous avons la possibilité d'annexer un texte plus long argumenté, l'exposé n'aura pas permis les échanges nécessaires. A la veille du renouvellement du CESER, la CGT réitère sa demande de voir le débat sur la conjoncture redevenir un véritable avis.

La conjoncture se dégrade toujours pour une grande partie des citoyens. Ce n'est pas une surprise car nous sommes toujours sous la politique d'austérité décidée par l'Union Européenne depuis plusieurs années. Ces politiques d'austérité acceptées et mises en œuvre par le gouvernement sont désastreuses pour les plus faibles, salariés, retraités, privés d'emploi, personnes en situation de handicap mais aussi les TPE et artisans. Ceux-là même qui n'étaient pas à l'origine de la faillite du système économique, bancaire et boursier de 2008.

Derrière les chiffres, les pourcentages ou les graphiques, il y a des hommes

et des femmes qui souffrent avec beaucoup de dignité, parfois sans toit au dessus de leurs têtes. 141 500 personnes (SDF) sans domicile fixe en France, soit plus 44 % entre 2001 et 2012 (sources INSEE - juillet 2013), dont au moins 30 000 enfants. Un quart des SDF travaillent mais ne peuvent pas payer de loyer ! Et combien de sans abri ? Il ne faudra pas longtemps pour trouver des bidonvilles aux portes de nos métropoles ou grandes villes ? Il y a déjà des « rues dortoir » ou des travailleurs pauvres dorment dans leurs voitures...

Cette réalité est inacceptable ! Quelle société allons-nous laisser à nos enfants ?

Le comble c'est quand ils sont montrés du doigt comme des profiteurs des aides et minimas sociaux, comme des personnes refusant de s'adapter à cette fameuse conjoncture, des assistés alors qu'il se construit, autour d'eux, une société égoïste où les plus forts se moquent des conséquences sociales de leurs actes.

Alors que reste-t-il aux plus démunis ? L'espoir d'être aidé par le monde associatif ou caritatif ? Et oui les pauvres s'entraident entre eux pour ne pas « crever » sur le bord de la route... Mais peut être l'avis présenté demain intitulé « *De la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion. Quels chemins vers l'inclusion ?* », nous éclairera !

Drôle de société qui justifie cette

situation par un mensonge, le manque de moyens ou de richesses. Et oui, nous ne pourrions pas tous vivre dignement, faute à la crise !... La vérité, c'est qu'il y a bien une autre conjoncture, avec des résultats outranciers. Elle résulte d'une économie soutenue par l'OMC, le FMI, la BCE, les fonds de pensions, les assurances, les banques, les multinationales, les actionnaires, les paradis fiscaux et les exilés fiscaux. En clair, ceux qui récoltent les fruits de l'austérité, ceux qui profitent de la financiarisation de l'économie mais qui ne souhaitent pas contribuer à une autre redistribution des richesses vers les plus démunis.

Pourquoi ces chiffres INSEE sur la répartition des richesses ne sont pas publiés par le CESER ? Il y a bel et bien d'autres chiffres sur la conjoncture que ceux qu'il met en avant.

La CGT tient à rappeler que c'est le travail qui produit des richesses. Sans travail, pas de richesses, pas de biens ni de services pour répondre aux besoins de la société. C'est un élément fondamental. Si le travail est un atout, il faut le valoriser. Mais évidemment, si l'on considère qu'il s'agit d'un coût, dans une vision capitaliste, il faut le réduire afin de maximiser les profits et d'augmenter la part qui revient dans les résultats de l'entreprise aux actionnaires et aux banques.

Selon certains, MEDEF en tête, c'est le coût du travail qui est responsable

Déclarations du groupe CGT au CESER

des difficultés économiques de la France. Cette affirmation est erronée, il y a d'ailleurs un indicateur économique qui le confirme, c'est la façon dont s'est effectué le partage de la valeur ajoutée, des richesses, entre le travail et le capital: entre la rémunération du travail sous la forme de salaire et de cotisations sociales, qu'elles soient salariales ou patronales, et la rémunération du capital sous la forme notamment de dividendes versées aux actionnaires. Lorsque l'on étudie l'évolution de ce partage, comme l'a fait l'INSEE, que constate-t-on depuis les années 1950? La part des salaires dans la valeur ajoutée augmente jusqu'au début des années 1980. Entre 1983 et 1989, nous assistons à une chute de l'ordre de 10 points et depuis 1989 une quasi stabilité. A cette forte régression de la part dévolue aux salariés correspond une forte hausse de la part destinée aux détenteurs de capitaux dans la répartition des richesses produites par les salariés. La part des dividendes distribuée est passée de 6 % en 1980 à 25 % environ aujourd'hui de la valeur ajoutée, soit 247,6 milliards €. Dans cette même période la productivité a augmenté

plus vite que la rémunération, la France se situe parmi les pays les plus performants. C'est ce que cache soigneusement le patronat.

Ce qui signifie que, durant les années 1980, relativement à la valeur ajoutée, la rémunération du travail, « le coût du travail » comme persiste à le dire les libéraux, a baissé. Or nous n'avons pas enregistré durant cette période une forte hausse de l'emploi; il a même reculé dans l'industrie. Le chômage a, au contraire, augmenté. Quant à l'investissement productif, sa part dans la valeur ajoutée n'a pas progressé. Fait important, depuis 2003, le montant des dividendes versé aux actionnaires dépasse même celui des investissements.

Ce constat montre que l'origine des difficultés du pays se trouve donc bien dans l'insuffisance de l'emploi et de l'investissement productif et non pas dans le « coût du travail » qui, lui, a régressé fortement. La faiblesse de l'investissement dans les équipements, dans la recherche et dans la formation des salariés est une des causes majeures de nos difficultés.

Contrairement aux discours libéraux, le coût du capital est en augmentation et constitue un handicap pour l'économie française et la reprise de la croissance tant attendue.

La richesse est là, mais elle n'est pas redistribuée vers ceux et celles qui en ont le plus besoin, ceux qui pourraient relancer la consommation et la croissance.

Sources INSEE 2012 :

PIB 2 032 milliards €

Conso ménages

..... 1 130 milliards € (55 % du PIB)

Investissement :

.. 208 milliards € (-1,2 % ou -7,5 % en 2007)

Etat, collectivités :

..... 64 milliards € (-0,5 %)

Investissement ménages :

..... 110 milliards (-0,3 %)

La consommation des ménages baisse en 2012 de 0,4 % en € constants. C'est la baisse la plus importante depuis l'après guerre. En effet depuis l'après guerre la conso des ménages n'avait baissé qu'une seule fois, en 1993 (-0,2 %).

Les aides publiques, les crédits pas chers vont toujours vers les mêmes, pour quels résultats?

Les politiques d'austérité affaiblissent le potentiel de croissance économique et par là même le revenu et les rentrées fiscales. On se retrouve ainsi dans un cercle vicieux comme en Grèce, en Espagne ou au Portugal.

Les banques Européennes disposeraient d'énormes sommes en liquidités (1100 milliards € selon certaines sources) elles les placent à la BCE pratiquement sans rémunération alors que les besoins de financement sont largement non satisfaits, surtout en ce qui concerne les artisans et TPE PME.

Les propositions CGT de création d'un pôle financier public et de fonds régionaux pour l'emploi et le développement solidaire des territoires sont toujours d'actualité.

La vérité est cachée pour mieux faire passer l'idée qu'il faut réformer voire supprimer tout ce qui a été construit depuis plusieurs décennies, comme notre système de protection sociale, notre modèle social.



CPER 2014-2020

La crise a bon dos, ceux-là même qui dénoncent le déficit de l'Etat et demandent des coupes dans les budgets et moins de dépenses pour les fonctionnaires et autres aides aux plus démunis, demandent pour eux, au nom de la crise et du soit disant coût du travail de plus en plus d'argent public, aides, exonérations, niches fiscales et sociales. Cela représente chaque année près de 200 milliards €, pour quel résultat? Du chômage et de la précarité! Exemple du nouveau CICE de 20 milliards € financé par l'augmentation de la TVA, pour quels résultats à venir? Sachant qu'il n'y aura pas de contrôle, c'est donc un cadeau de plus qui coûtera très cher aux consommateurs.

Selon les scénarios,
si 300 000 emplois créés
= 67 000 €/emploi
si 150 000 emplois créés
= 134 000 €/emploi

La gravité de cette situation qui perdure exige un réel changement de cap politique, économique et social.

Si l'on veut relancer la croissance, donner du travail et lui redonner du sens, c'est bien le coût du capital qu'il faut réduire, mais pour cela il faut du courage politique, des lois contraignantes et des fonctionnaires pour les faire appliquer...

Merci de votre attention.

(déclaration lue par Joël LAVAIL)

Cette contribution au Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020 a, pour la CGT, une impression d'inachevé.

Pourtant cet avis est porteur de notions considérées comme importantes et fondamentales à nos yeux :

- Le nécessaire rééquilibrage des aides et actions à l'intérieur de la région pour « mieux vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées » ;
- La volonté affichée de répondre aux besoins des populations ;
- Le besoin de cohérence entre les différents plans et schémas régionaux ou départementaux ;
- La mise en place de critères sociaux et environnementaux ainsi qu'une conditionnalité des aides ;
- Des cofinancements « intelligents » guidés par l'intérêt général et des aides pour que l'instruction des dossiers, même les plus modestes, soit possible ;
- Agir pour que la puissance économique du grand Toulouse devienne solidaire et participe à l'essor économique du reste du territoire de la région ;

De très louables recommandations pour les futurs contractants qui vont au-delà des préconisations gouvernementales.

La CGT a œuvré pour que cet avis, notamment dans le volet territorial du CPER, dépasse le cadre et les thématiques fixées par l'Etat. C'est bien à ce niveau là que nous sommes déçus et frustrés, car la CGT

s'est impliquée dans les consultations territoriales. Nos représentants au CESER et nos militants ont été présents dans les ateliers.

La démocratie participative a fait de ces ateliers de véritables lieux d'échanges constructifs où ont émergés des besoins, parfois des projets très précis. Tous les acteurs ont travaillé à ces rencontres pour faire avancer leurs projets en territoire.

Pourquoi, dès lors, notre avis n'est-il pas complété par des exemples précis d'actions prioritaires à réaliser?

La réponse n'est pas administrative comme on voudrait nous le faire croire, mais certainement politique! Et oui, une partie des actions portées en territoire, certaines par la CGT, ne sont pas dans les thèmes imposés par l'Etat ou les fonds européens!

Quoi qu'il en soit, en l'état la CGT s'abstiendra sur cet avis qui reste pour nous inachevé.

La CGT sera attentive à la suite de cet avis qui devrait être complété par une seconde contribution au cours du premier semestre 2014.

Merci de votre attention.

(déclaration lue par Joël LAVAIL)

Résultats du vote :

1 contre, 16 abstentions, 86 pour

*Les mandatés de la commission 6
« Plan et Financement » :
Jean-François AGRAIN, Joël LAVAIL,
Roger-Pierre LEMOUZY, Bernard MARGRAS,
José RODRIGUEZ (Président).*

L'économie touristique en Midi-Pyrénées



Le tourisme a pris son essor avec la révolution sociale du temps libre du début du XX^e siècle, suite aux revendications syndicales pour réduire le temps de travail et pour les congés payés.

Ainsi en 1999 L'OMT a adopté le Code mondial d'éthique du tourisme, approuvé en 2001 par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui reconnaît que « *Le droit au tourisme pour tous doit être regardé comme le corollaire de celui au repos et aux loisirs, et notamment du droit à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques, garanti par l'article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 7.d du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.* »

Le droit au repos est à l'origine du droit du travail dans sa fonction de préservation de la personne au travail, fonction qui demeure essentielle aujourd'hui notamment au regard des enjeux de santé publique et du droit au Tourisme.

Les vacances ce n'est pas un supplément d'âme mais bien une revendication émancipatrice, pour permettre à tous et à toutes de s'épanouir dans une société où le mot exclusion n'aurait définitivement plus de sens. L'évolution d'une société se juge à l'aune de ses droits et garanties

collectives, le droit aux vacances en est, pour nous, un élément incontournable.

C'est pourquoi la CGT partage l'ambition affirmée dans l'avis d'un tourisme pour tous, en d'autres termes d'un tourisme social.

Trop souvent encore, le tourisme social est associé à un tourisme populaire d'abord perçu comme une activité au rabais destiné au « peuple ». Il est vrai qu'il tire ses origines de la révolution sociale du temps libre, de la prise en charge par les États et par les mouvements associatifs ou populaires (syndicats, mouvements ouvriers, etc.) de l'accès des travailleurs et de leurs familles aux vacances.

Cependant il a su s'adapter aux évolutions de la société et avant même que le développement durable ne soit soutenu par de nombreuses organisations, le tourisme social s'est fixé pour objectif :

1. de concilier développement touristique, protection de l'environnement et respect de l'identité des populations locales;
2. d'apporter de nouveaux moyens à des territoires souvent délaissés;
3. d'aménager des sites avec la volonté de ne pas en dilapider les ressources;
4. de générer des bénéfices économiques, sociaux et culturels pour la population locale.

Avec une forte présence en milieu rural et en moyenne montagne, les structures du tourisme social jouent aussi un rôle dans l'aménagement du territoire, notamment en Midi-Pyrénées.

Il importe de ne pas voir se développer deux formes de tourisme - *l'une pour les riches et l'autre sous forme de ghetto pour personnes moins favorisées* - mais plutôt de réaliser un brassage social auquel la CGT est particulièrement attaché.

Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, le tourisme social a permis la création d'emplois permanents; il a contribué au développement local et économique des régions. La présence de saisonniers, connaissant la précarité, dans la filière touristique classique devrait faire l'objet dans le cadre d'un dialogue social entre employeurs et syndicats de salariés, sur un territoire délimité, de mesures permettant à ceux-ci d'avoir, un emploi tout au long de l'année éventuellement par la création de groupement d'employeurs comme cela existe dans le secteur agricole. Quand se conjuguent casse de l'emploi, augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achat des salaires et des pensions, ce sont des millions de salariés avec leur famille qui ne sont pas partis en 2013.

Déclarations du groupe CGT au CESER

Trois millions de plus qu'en 2012 selon une étude de PROTOUR, organisme spécialisé dans le tourisme. L'exclusion malheureusement n'est pas une vue de l'esprit, mais une réalité avec son cortège de souffrance. Dans le même temps, l'hôtellerie de grand luxe ne s'est jamais aussi bien portée, notamment avec une clientèle étrangère très fortunée.

Il serait sur ce point illusoire de se lancer à fonds publics perdus dans une concurrence avec d'autres régions du monde.

Nous vivons vraiment dans un monde d'inégalités où ce sont ceux qui créent les richesses qui sont les victimes d'une crise dont ils ne portent aucune responsabilité.

Quand Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, déclare lors des rencontres nationales du tourisme « *que le secteur bénéficiera pleinement du pacte de compétitivité comme le crédit d'impôt* » nous pouvons affirmer que ce sont

les grands groupes hôteliers qui seront les gagnants de ce nouveau cadeau, mais rien ne permet d'affirmer, bien au contraire, une augmentation sensible des départs en vacances.

Le pacte de compétitivité c'est 20 milliards d'euros offerts aux entreprises sans aucune contrepartie. C'est pourquoi, Il faut satisfaire les revendications salariales pour des emplois stables et bien rémunérés, pour le droit à la retraite à taux plein à 60 ans, pour permettre à chacun de partir en vacances.

C'est quand le monde du travail gagne sur les salaires, la réduction du temps de travail, l'emploi, la retraite que le droit au tourisme devient une réalité.

Nous attendons de la Région de ne pas considérer seulement les impératifs économiques du tourisme mais d'envisager celui-ci comme un facteur déterminant de compétitivité. La compétitivité étant définie

comme « la capacité d'assurer un haut niveau de vie, d'emplois et de cohésion sociale ». Elle peut aussi s'apprécier par l'aptitude d'un territoire à maintenir et attirer des activités durable.

Tout en ayant de fortes incidences économiques le tourisme doit répondre aux besoins sociaux des visiteurs comme des visités.

En ce sens, le tourisme doit être accessible à tous, sans discrimination, et pratiqué solidairement dans des conditions conciliables avec le développement durable des territoires. Une attention particulière doit être réservée à une politique de fixation des prix acceptables au plan socioéconomique et à la promotion du bien-être physique, psychique, social et culturel du tourisme afin de développer l'attractivité de la région.

La CGT votera l'avis.

(déclaration lue par Bernard MARGRAS)

Résultats du vote:
avis adopté à l'unanimité

Les mandaté-e-s CGT à la commission 2
« Activités économiques » :
Yannick LEQUENTREC, Bernard MARGRAS,
Philippe QUEULIN, Pierre SIMEONI.



Pour une contribution de Midi-Pyrénées à la transition énergétique



La transition énergétique, qui concerne nos modes de production et nos usages de l'énergie, doit s'engager en partant des besoins des populations alors que l'énergie est une ressource vitale et inégalement répartie et qu'il est impératif de diminuer, conformément aux engagements de la France, les émissions de gaz à effet de serre qui dérèglent dangereusement le climat de la planète. C'est un objectif très ambitieux qui nécessite des politiques publiques volontaristes.

La CGT milite pour que ce soit aussi l'occasion de réduire les inégalités et la précarité énergétique qui ne cessent de croître. La transition énergétique suppose de s'appuyer sur les atouts de la France et de réaliser un effort sans précédent de recherche et développement dans de nouvelles filières, mais aussi dans l'efficacité énergétique.

La CGT, depuis 1995, construit son concept de développement humain durable qui place l'humain au cœur des enjeux économiques et environnementaux. Ce concept s'oppose aux idées de décroissance et va à l'encontre de ceux qui refusent d'interroger le contenu et les finalités de la croissance telles qu'elles sont définies et portées par le système capitaliste. Notre 50e congrès, tenu à Toulouse en mars dernier, a

appelé les salariés à « construire un autre modèle économique, social et écologique et combattre les comportements écologiquement et socialement irresponsables ». C'est avec ce fil conducteur résolument transformateur que la CGT s'est inscrite dans la préparation de la 2e conférence environnementale qui s'est tenue il y a un mois.

C'est dans le prolongement de ces décisions qu'elle a apporté une contribution conséquente au débat public sur la transition énergétique en région Midi-Pyrénées et à la conférence de synthèse qui s'est tenue le 18 juin.

La CGT estime que le cycle de crise que nous traversons trouve sa source dans l'exploitation de l'homme et des ressources. Elle traduit la faillite d'un modèle injuste socialement, écologiquement insoutenable et économiquement inefficace. Changer de paradigme, comme le revendiquait la Confédération Syndicale Internationale à la conférence de Rio +20, passe inévitablement par l'éducation de tous, à tous les niveaux.

Pour la CGT, chaque action de formation devrait intégrer un module permettant de décrypter et de comprendre les enjeux de la durabilité du développement. La CGT demande l'extension des

compétences des CE et des CHS-CT aux questions environnementales, ce qui nécessite de travailler des modules développement durable dans la formation professionnelle continue pour permettre aux salariés d'exercer pleinement leurs compétences d'élus.

L'inclusion d'un module développement durable doit même devenir un critère prépondérant dans l'achat de formations.

La CGT considère incontournable une approche intégrée et transversale des outils institutionnels pour une société plus juste socialement, plus efficace économiquement et écologiquement soutenable. La question de l'emploi, de la place et de la finalité du travail est donc centrale. L'approche dogmatique de réduction des déficits publics, le tout compétitivité et les politiques d'austérité enfonce notre société dans la crise. La CGT estime que seul un changement de modèle, dans lequel les enjeux sociaux et environnementaux seront assumés, offrira une solution durable à la crise.

Pour la CGT, c'est bien l'évolution de l'ensemble des emplois qui est en jeu. Le défi est de les rendre tous compatibles avec une société juste socialement, efficace économiquement et écologiquement soutenable. Or, réduire cette évolution de l'emploi à

Déclarations du groupe CGT au CESER

la seule émergence d'une économie verte - dont la définition des contours fluctue - qui évoluerait sur le modèle actuel n'est bien sûr pas de nature à répondre aux problématiques posées.

La CGT, avec la Confédération Européenne des Syndicats, appelle à des politiques publiques pour la recherche-développement, l'industrie et l'investissement, tout en privilégiant les critères de durabilité. La compétitivité de demain devra s'apprécier sur d'autres critères que la seule rentabilité du capital. Engager la transition écologique implique de sortir de l'appréciation de la richesse sous le seul angle du PIB. C'est d'ailleurs ainsi que la Commission Européenne définit la compétitivité comme étant « la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité ». Cela passe nécessairement par la sécurisation du tissu industriel existant et par l'anticipation des nouveaux besoins et des mutations indispensables.

Comme la CGT l'a porté lors de la conférence sociale ou du conseil national de l'industrie, cette transition doit s'accompagner d'un socle important de perspectives et de protection pour les salariés, comme le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle, revendications que la CGT propose de mettre en place dans les filières où la transition écologique avance. Pour tendre vers le plein emploi durable que revendique la CGT, il faudra étendre les droits d'intervention des salariés sur les

stratégies des entreprises, notamment via l'élargissement des compétences des CE et des CHS-CT aux enjeux environnementaux.

Financer nos propositions pour le plein emploi et le verdissement de toutes les productions et des activités économiques, c'est assurer le bien-être des générations futures, à partir de nouveaux critères de développement. Ce n'est pas une dette que nous léguerons, mais un patrimoine. Pour y parvenir, la CGT propose de conditionner toutes les aides et tous les usages de fonds publics à des critères sociaux et environnementaux, ce qui nécessite d'appliquer l'article 4 de la loi portant création de la Banque publique d'investissement, d'une part, et de poursuivre le cheminement qui a conduit à la création de la BPI pour constituer un véritable Pôle financier public, d'autre part. Enfin, la CGT propose de compléter le dispositif du livret Développement Durable par un livret Emploi - Industrie.

Enfin, pour dépasser les bonnes intentions et ouvrir la voie aux actes, la CGT estime que cela passe par la création de passerelles entre anciens et nouveaux emplois dans le parcours professionnel des salariés, en mobilisant, dans le cadre du statut du travail salarié, la formation professionnelle pour répondre aux mutations nécessaires, en posant un cadre réglementaire, fiscal et budgétaire ambitieux, en assurant le financement de la transition et en renforçant la responsabilité sociale des entreprises.

Le développement humain durable nécessite de se poser la question de l'utilisation de nos ressources naturelles, du devenir de nos déchets et, par voie de conséquence, du transport. Pour la CGT, l'économie ne peut en aucun cas se limiter à la seule question des déchets. Recycler comme déconstruire nécessitent d'anticiper dès le départ du cycle des produits. Permettre cette optimisation c'est aussi développer



Déclarations du groupe CGT au CESER

les circuits courts afin que la production se rapproche des lieux de consommation pour éviter les gaspillages énergétiques. L'éco-conception a besoin d'une recherche en amont, d'un outil industriel et de modes de transport réfléchis et adaptés.

Développer l'économie circulaire c'est soutenir l'emploi de qualité et de proximité, mais cela demande une autre approche du dogme du coût du travail et de la compétitivité. La France, eu égard à ses engagements notamment lors de la conférence de Rio +20, ne peut plus se complaire dans la délocalisation du recyclage et de la déconstruction. Elle doit s'engager dans la valorisation de ces filières industrielles pour les structurer en territoires. L'enjeu industriel durable est conséquent.

Pour la CGT, la logistique et les transports représentent des leviers essentiels pour agir sur l'efficacité et la sobriété énergétique. Le fret ferroviaire et le fluvial sont loin de répondre au report modal voulu par le Grenelle de l'environnement et

pointé dans le rapport de synthèse du débat sur la transition énergétique. Pour la CGT, le fret ferroviaire et fluvial doit être déclaré d'intérêt général, conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement, toujours pas traduits dans la loi. Il n'y aura pas d'évolution durable du fret ferroviaire sans retour aux wagons isolés et l'expérience vient de démontrer qu'il n'y a pas d'issue en dehors d'un véritable service public du transport des marchandises.

Pour passer du dire au faire, la CGT revendique de construire un inventaire partagé des consommations relevant de l'économie circulaire, d'engager en conséquence une réflexion sur la politique industrielle circulaire à construire en territoires et de structurer les filières qui en découlent. Aux regards de ces enjeux, la CGT estime qu'il faut également ouvrir un chantier sur l'économie circulaire et la politique industrielle globale.

La CGT est toujours ouverte au débat et a constaté avec intérêt que

l'expression des citoyens, au-delà des spécialistes du sujet, rejoignait très largement les préoccupations qu'elle exprime. Nous appelons les salariés à s'emparer de ces questions dans leurs entreprises respectives et agir tout au long du processus législatif, à partir de leurs cahiers revendicatifs, pour peser sur le texte de loi prévu en 2014 afin que celui-ci soit conforme à l'intérêt général.

Le projet d'avis du CESER Midi-Pyrénées reprend pour partie, mais pour partie seulement, les idées qui viennent d'être évoquées ici. Néanmoins, la CGT votera favorablement ce projet d'avis.

(déclaration lue par Jacky GAILLAC)

Résultats du vote :

4 contre, 5 abstentions, 92 pour

*Les mandatés CGT de la commission 3
« Recherche Transfert Innovation Energie » :
Jacky GAILLAC,
Jacques MAREK (Vice-Président),
Philippe QUEULIN, Pierre SIMEONI.*



De la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion.

« Quels chemins vers l'inclusion ? »

Quand il s'est agi pour la commission 4 de produire un avis sur la pauvreté, l'exclusion, nous étions pour le moins circonspects. Allions nous être capable d'apporter des réponses à la hauteur de l'enjeu ?

L'exercice ne fut pas toujours aisé mais l'engagement et l'humanité du rapporteur ont facilité les rapprochements de points de vue. Dans un pays riche, 5e puissance mondiale, l'installation durable de la pauvreté est une insulte à l'intelligence, donc au vivre ensemble. A ce propos les coups de mentons de responsables politiques vis-à-vis des populations pauvres ne règlent rien. La politique du bouc émissaire, coupable de sa situation, fainéant et profiteur, la stigmatisation quasi systématique, nourrissent en sus des sentiments de rejet et de la xénophobie; ils ne servent qu'à masquer les insuffisances d'une politique qui s'honorerait d'être plus re-distributrice.

Alors qu'il y a encore quelques années, les personnes en situation d'exclusion étaient à la marge et bien ciblées, on constate une augmentation constante de la pauvreté. D'ailleurs la part de la population de Midi Pyrénées vivant en dessous de seuil de pauvreté est supérieure à la moyenne nationale, à savoir

12,6 % contre 11,7 % au national. La pauvreté atteint une telle ampleur qu'elle touche non seulement les catégories les plus défavorisées mais aussi ceux qui bénéficiaient encore, il y a peu de temps, d'un travail décent. Car le cœur du problème est bien là; et le CESER le réaffirme dans ses résolutions: je cite « *la question de l'emploi est centrale pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Au-delà du revenu qu'il procure, le travail est vecteur d'identité sociale, de relations sociales* » pour peu que les revenus tirés de ce travail permettent l'autonomie financière. Nous sommes là loin du compte, la pression qu'exerce le Medef (le

patronat...) sur le niveau des salaires (le fameux coût du travail), par les temps partiels et ou fractionnés et imposés, affectés le plus souvent aux femmes, par l'accroissement du chômage, notre société est en train de fabriquer une catégorie nouvelle: les travailleurs pauvres. Nous pensons qu'il est grand temps de revenir à des investissements productifs et de mettre un terme à cette course effrénée au moins disant social.

Pour la CGT, le droit au travail, c'est-à-dire un emploi de qualité et correctement rémunéré, articulé à l'accès de tous aux droits fondamentaux (logement, santé,



Déclarations du groupe CGT au CESER

transports, énergies...) l'accès à l'éducation, à une formation tout au long de la vie, permettra de s'inscrire dans une lutte efficace contre les inégalités, la précarité, l'exclusion et la pauvreté.

Et cette lutte appelle des choix politiques et des choix de politiques publiques ambitieuses basées sur le renforcement et le développement de services publics. Je tiens juste à rappeler qu'en 2008 si la France a évité la banqueroute, c'est bien grâce à notre système de protection sociale et à nos services publics que l'on ne cesse de vouloir déconstruire depuis. La lutte contre l'exclusion ne pourra pas faire l'impasse sur les moyens budgétaires et le nombre de professionnels qualifiés. La mise en œuvre des politiques publiques passera par une nécessaire coordination de l'ensemble des acteurs sociaux et économiques en territoire. Ainsi, l'argent créé par le travail doit

servir à toutes et tous afin que chacun puisse bénéficier d'un parcours personnalisé et sécurisé d'accès à un emploi de qualité indissociable du droit à une Sécurité Sociale santé et professionnelle, d'un statut du travail salarié ouvrant des droits individuels garantis collectivement à chaque salarié, opposable à chaque employeur et transférable d'une entreprise à l'autre.

Hélas, les hommes ne naissent pas égaux, ils le deviennent; et c'est en cela que se réalise la justice sociale. Et en n'évoquant pas l'obligatoire partage des richesses, en rendant supportable à la société par de menues mesures de survie (dont certaines sont loin d'avoir fait la preuve de leur efficacité) accordées aux plus pauvres et aux exclus, cet avis accepte les inégalités sociales comme inéluctables.

Vous l'aurez compris, pour la CGT les enjeux sont d'abord nationaux avant d'avoir une déclinaison territoriale. Bien que nous partageons la majorité des analyses et des constats qui sont fait dans cet avis, nous pensons qu'il reste trop frileux en termes de prévention dans ces différentes préconisations.

C'est pourquoi, la CGT s'abstiendra. Je vous remercie.

(déclaration lue par Yolande GUINLE)

Résultats du vote :

17 abstentions, 86 pour

*Les mandaté-e-s CGT à la commission 4
« Affaires sociales et culturelles »
Yolande GUINLE, Jacques MAREK,
Cécile POMIES.*





Transport et logistique : un défi pour Midi-Pyrénées

Huit ans après un premier avis du CESER qui pointait une ambition régionale en matière de transport de marchandises et le choix d'un développement durable, les conseillères et conseillers de la commission 1 ont « planché » sur un texte dans lequel le transport et la logistique n'étaient plus une ambition mais un défi pour notre région.

Il est vrai qu'en quelques années, la prise de conscience collective sur les enjeux environnementaux a sensiblement évolué.

D'ailleurs, les gouvernements successifs ne s'y sont pas trompés et chacun, qui de son grenelle qui de sa transition, ouvre le débat.

Pour autant, la situation du transport de marchandises en France et dans notre région ne s'est pas arrangée.

L'ouverture au privé dans le ferroviaire a précipité le déclin de ce mode de transport. La concurrence que se livrent les divers opérateurs dans le périmètre très étroit du marché du transport ferré, ainsi que les plans successifs, dits de « réduction de voilure », opérés par la SNCF se traduisent par un effacement des trafics.

Il suffit pour s'en convaincre de comparer les résultats de 2000 56 GTK réalisées par la seule SNCF

en situation de monopole, avec ceux de 2012 à peine plus de 30 GTK résultat global des 9 opérateurs majeurs opérants sur le sol français, SNCF comprise.

Le transport routier, pour sa part, reste hégémonique mais là aussi la déréglementation européenne a laissé des traces.

Pour nos entreprises nationales et régionales, la concurrence libre et complètement faussée se traduit par un écrasement des prix du transport, la marge bénéficiaire se construisant sur le dumping social (vous retrouverez ce terme à plusieurs reprises dans le texte de l'avis). A l'évidence, et quelque soit le mode de transport, il ne faut pas compter sur le marché seul pour réguler l'activité.

Au cours des auditions que nous avons réalisées, les intervenants nous ont déclaré tout le bien qu'ils pensaient sur le nécessaire report de la route vers des modes plus respectueux de l'environnement. Les brochures papier glacé rappellent la nécessité de recourir plus important au transport par fer; mais à y regarder de plus près, on peut émettre des doutes sur les intentions réelles.

Les embranchements ferroviaires sur les zones logistiques ne servent à ce jour qu'à valoriser le prix des terrains, quand ce n'est pas un moyen d'amorcer la pompe à subventions publiques.

Pour enrayer le déclin du ferroviaire, et limiter le « tout camion », le législateur et les exécutifs doivent prendre leurs responsabilités.



Déclarations du groupe CGT au CESER

Pour sa part, la CGT revendique entre autres :

- D'éliminer les distorsions de concurrence entre modes, en internalisant les coûts externes ;
- De concevoir le fret ferroviaire de proximité comme un service public concourant à l'aménagement équilibré du territoire ;
- De construire de nouvelles infrastructures et de rénover celles existantes.

A ce titre, il y a urgence d'élaborer une véritable politique nationale des transports de marchandises alliant complémentarité des modes, infrastructures et services.

Pour la CGT, il est temps que les parlementaires prennent des décisions en rupture avec les logiques en vigueur.

L'actualité dans le monde des transports suscite quelques inquiétudes :

- L'autorisation de circulation des camions de 44 tonnes accentue les inégalités concurrentielles entre la route et les autres modes
- La réforme du système ferroviaire n'apporte aucune réponse concrète permettant de redévelopper l'activité fret
- Dans le débat sur la transition écologique la CGT avec d'autres acteurs a dû lourdement insister pour que le transport, pourtant enjeu essentiel, puisse avoir voix au chapitre

Si rien n'est fait dans les années à venir, constatant l'extinction des solutions modales dont le bilan social et environnemental est le meilleur, le CESER pourrait présenter un nouvel avis intitulé « transport

de marchandises, développement durable : les occasions manquées ou les remords politiques ».

Dans son style consensuel, le document présenté aujourd'hui, comme son prédécesseur, a pour vocation d'informer nos élus.

A eux de prendre leurs responsabilités, à défaut, ils ne pourront plaider l'ignorance.

La CGT votera cet avis.

(déclaration lue par Jean-François AGRAIN)

Résultats du vote :

10 abstentions, 93 pour

*Les mandaté-e-s CGT de la commission 1
« Aménagement du territoire » :
Jean-François AGRAIN, Yolande GUINLE,
Roger-Pierre LEMOUZY.*



**Les camarades ayant porté le mandat CGT
au cours de la mandature 2007-2013, et qui le quittent ou l'ont quitté :**

- Agnès BARTHOLIN
- Marie-Laurence BERTRAND
- Maryline CAVAILLE
- Laurence IZARD
- Bernard MARGRAS
- José RODRIGUEZ
- Pierre SIMEONI.

Les camarades qui arrivent :

- Mireille BRUYERE
- Morgane GARCIA-AYLIES
- Colette PRUNEDA
- Alain GIACOMEL.

